



# CIRCUIT

## CATILLON-FUMECHON

# 07.06.17

**60**  
Participants

Organisé par le CAUE de l'Oise en collaboration avec la Mairie, ce circuit s'est déroulé dans le cadre de l'action régionale «40 ans 40 lieux» initiée par le CAUE de l'Oise.

Le village de Catillon-Fumechon, alliant patrimoine traditionnel et marqueurs contemporains a été mis en avant par les différents intervenants qui ont pris la parole lors de ce parcours dont : Michel QUEMENER (Directeur du CAUE), Martin SIROT (Paysagiste au CAUE), Carole DAUPHIN (Architecte au CAUE), M. FUMAROLI (Directeur des Services Techniques de la Communauté de Communes du Plateau Picard) et M. TRUNET (Maire). L'animation s'est achevée par la visite de la Mairie-Eglise par Monsieur le Maire. Une ascension au clocher était proposée aux 60 participants de cette manifestation où M. FARNIER de la Société Historique de Saint-Just-en-Chaussée a présenté l'histoire des cloches du bâtiment.





# REVUE DE PRESSE

Publications

**CAUE de l'Oise - CAUE 60**  
17 h · €

► Retour en images :

Hier, le CAUE organisait sa deuxième animation à Catillon-Fumechon dans le cadre de son action "40ans-40lieux ».

En attendant les photos,voici en vidéo un aperçu de l'animation et de la vue en haut du clocher de la mairie !



281 personnes atteintes Booster la publication

93 vues

J'aime Commenter Partager

Brigitte Lefebvre, Nicole Cordier et 5 autres personnes Chronologique

1 partage

**Nicole Cordier** Superbe visite merci pour votre accueil  
J'aime · Répondre · Contacter · 1 · 9 h

CAUE OISE Votre commentaire...

Facebook - 9 Juin 2017

18 OISE

CATILLON-FUMECHON

## Un village parfaitement mis en valeur

Il a su allier patrimoine traditionnel et marqueurs contemporains et a été mis à l'honneur.



Plusieurs dizaines de personnes ont participé à cette visite organisée par le Conseil en architecture, urbanisme et environnement, pour ses 40 ans.

Pour célébrer son 40<sup>e</sup> anniversaire, le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) a sélectionné 40 sites emblématiques des Hauts de France, pour n'en conserver que quatre. Catillon-Fumechon, village né de la fusion de deux communes le 7 août 1960, est de ceux-là. D'où la pérégrination de dizaines de personnes, mercredi en fin de journée, à travers voies et chemins... Élégalement coiffé d'un chapeau de paille, Philippe Trunet, maire, joue les chefs de troupe avec délectation. Tandis que des techniciens du CAUE apportent des éléments détaillés sur chaque endroit visité. Avec une formule plusieurs fois utilisée : « Ce village allie parfaitement patrimoine traditionnel et marqueurs contemporains. »

Côté patrimoine traditionnel, cette commune peut s'enorgueillir d'abriter des demeures où briques et ardoises sont savamment mêlées. Une halte devant l'une de ces propriétés caractéristiques est d'ailleurs proposée par le maire, pas peu fier dans son rôle de guide. Comme il l'est à la halte suivante, sur la place du village, quand le technicien du CAUE en révèle les richesses : « Vous avez là un espace exceptionnel, avec son parfait alignement de tilleuls. C'est un élément structurant, qui en fait un lieu privilégié de rassemblement, depuis le temps lointain où il était appelé mail, car on y jouait au maillet. »

Les marqueurs contemporains sont évoqués longuement par Geoffrey Fumaroli, directeur des services techniques du Plateau picard. Il s'agit des éoliennes, très présentes dans le paysage. « Elles résultent du choix des élus. Notre collectivité a établi un schéma, avec des critères permettant de préserver l'esthétisme environnemental. On note le dépôt de 18 projets, sur les 52 communes de notre territoire, dont seulement cinq, à ce jour, ont été retenus. »

La visite s'est achevée par la visite de la mairie, installée dans l'ancienne église (lire ci-dessous), et la découverte du clocher, réservée à celles et ceux que l'ascension des 89 marches escarpées né rebutait pas !

De notre correspondant LUCIEN DAMIEN

**LA MAIRIE EST INSTALLÉE DANS L'ANCIENNE ÉGLISE**  
La visite de la mairie, installée dans l'ancienne église, a été l'un des temps forts de cette visite. Le maire, posant son chapeau, se plait à commenter : « Cet édifice, érigé au XIII<sup>e</sup> siècle, possède encore ses fonts baptismaux d'époque, une nef datant de 1520, un clocher de 1553 et un chœur de 1786. Il a été classé Monument historique en 1951, désacralisé et fermé définitivement en 1957. Une association de sauvegarde a été créée en 1970 afin de préserver le lieu. Mais, en 1990, le clocher menace de s'effondrer. Pour que les financements soient possibles, le sous-préfet de l'époque lance l'idée d'y installer la mairie. Ce qui provoque des réactions diverses parmi la population. Le maire d'alors retint la proposition et déposa un permis de construire. Six ans plus tard, les travaux étaient achevés et l'inauguration organisée en septembre 2007. »

À cette époque, seuls environ 200 m<sup>2</sup> sont concernés par l'opération. Devenu maire, Philippe Trunet entend réhabiliter les autres 200 m<sup>2</sup> du site, où se trouve la chapelle, dotée de magnifiques vitraux. Il raconte : « La rénovation des vitraux et l'électrification sont en cours, mais trop lentement à mon goût. Mon idée est de transformer cette partie de l'édifice en espace culturel, avec diverses expositions et concerts. Mais aussi en espace culturel, en y organisant une messe annuelle à l'occasion de la Saint-Nicolas, patron de cette église. Si certains s'adhèrent à cette ambition, l'évêché traîne un peu les pieds. Je persiste néanmoins, considérant qu'engager des fonds juste pour promouvoir la culture, sans un rappel fort de la destination première du site, est perturbant. »

Le Courrier Picard - 9 Juin 2017

Réfléchissons ensemble au territoire de demain